MAIRIE DE TAVANT
25 rue Grande
37220 Tavant
Tel : 02 47 58 58 01
mairie@tavant.fr
www.tavant.fr

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 037-213702558-20260909-D_2026_09_006-DE

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de TAVANT

Séance du 8 Septembre 2026

Délibération N° D-2026-09-006

Date de la convocation :
Le 2 Septembre 2026

Membres	11
Présents	10
Représentés	11
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	

L'an deux mil vingt-six le huit Septembre à dix-huit heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur TRAVAILLARD Yves, Maire.

Présents : Mesdames LEFIEF Géraldine, KELLY Rachel, ROBERT Noéline, GRANEL Isabelle, Messieurs DE LA HOSSERAYE Olivier, BOURG André, TRAVAILLARD Yves, CHAUVELIN Jean-Philippe, CLAISSE Julien, DELHOMMAIS Patrick,

Excusé : Madame MEUNIER Chantal,

Pouvoir : de Madame MEUNIER Chantal à Madame LEFIEF Géraldine.

Objet : **DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FDSR POUR LES TRAVAUX D'ENROBES ROUTE DE LA CHARDONNIERE**

Dans le cadre de son programme de travaux, la commune de Tavant souhaite réaliser des travaux de voirie destinés à améliorer la sécurité, l'état des voies et le cadre de vie des habitants.

En 2025, il avait été approuvé de refaire la Route de la Chardonnière. L'enveloppe étant importante il avait été décidé de faire ces travaux en 2 tranches, la 1ère (déjà votée par l'ancien conseil) doit débuter courant Septembre 2026 et la 2ème pourrait être réalisée en 2027.

Le projet et son plan de financement doivent être présentés au Conseil municipal. À ce titre, le devis de l'entreprise RTL a été réactualisé afin de tenir compte du projet et du coût actualisé des travaux.

Afin de contribuer au financement de ces travaux, la commune peut solliciter, un financement de 16600.25 € au titre de l'enveloppe « Socle » du FDSR 2027 sous réserve que la part d'autofinancement soit de 50% au minimum.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT le plan de financement prévisionnel ci-dessous:

DEPENSES HT		**RECETTES HT**	
Libellé	**Montant HT**	**Libellé**	**Montant HT**
TRAVAUX DE VOIRIE	33200.50 €	FDSR « Socle » (50%)	16600.25 €
		Autofinancement (50%)	16600.25 €
Total	**33200.50 €**	**Total**	**33200.50 €**

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 037-213702558-20260909-D_2026_09_006-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le devis réactualisé de la Sté RTL pour la réfection de la voirie route de la Chardonnière

- **APPROUVE** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus,

- **AUTORISE** le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département au titre du FDSR 2027 au titre de l'enveloppe socle,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le Maire, Yves TRAVAILLARD	La Secrétaire, Isabelle GRANEL
Fait en mairie de TAVANT Le Maire, pour extrait conforme Le 8 Septembre 2026 MAIRIE DE TAVANT 37220	Fait en mairie de TAVANT La Secrétaire de séance, pour extrait conforme Le 8 Septembre 2026